SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises
2144 route de Marennes
38200 Villette de Vienne
collinesiseroises@centralesvillageoises.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale 2021

Le 18 septembre 2021 à 18h30 à Artas (38)

Le diaporama de présentation est joint à ce procès-verbal.

Présents : une vingtaine d'associés, M. Simondant maire d'Artas, pour Jardin, Mme Ziboura , maire et M. Dias, élu, Mme Begouen Demeaux, élue de Valencin, M.Wajda, l'interlocuteur privilégié Enedis des CV des Collines Iséroises.

Excusés : M.Kovacs, président et Mme Sylvestre , en charge des enjeux climatiques pour Vienne Condrieu Agglomération, Mmes et M. les maires de Diémoz, Reventin-Vaugris, Mmes et M. les élus de Chasse sur Rhône, de Villette de Vienne , M.le président de l'Association « Entrez, c'est ouvert »,
Pour le comité de pilotage des Collines Iséroises : Christophe De Grave, René Guillaume, Jean-Luc Chieze

Secrétaire : Frédérique Pontal
Assesseurs rapporteurs : Virginie Morisson et Alain Maulard, actionnaires
L'assemblée générale ordinaire est présidée par Martine Tardy.

Rapport d'activité

La société Centrales Villageoises des Collines Iséroises a été officiellement créée en 2018 pour contribuer à développer les énergies renouvelables sur la base d'une participation citoyenne sur un territoire de 33 communes, issues d'une partie de la Communauté d'Agglomération de Vienne Condrieu Agglo et de Bièvre Isère, et de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné.

1. Dixième toiture et fin de la première tranche

Georges Jomard présente le projet : l'équipement de la dixième toiture, sur le toit du gymnase d'Estrablin, pour une puissance de 99 kWc. Initialement prévue et budgétée pour 36 Kwc, cette dixième réalisation a pu être envisagée pour une puissance supérieure. C'est l'entreprise Icare PV, située à Annonay, qui a été sollicitée pour l'installation, avec du matériel le plus local possible.

2. Bilan de la production

Il est présenté par Philippe Ramade et Jean Alain Vorgeat, et confirme par rapport aux prévisions liées à notre secteur, le bon fonctionnement de nos centrales (voir diaporama).

3. Les actions de sensibilisation

Martine Tardy et Mireille Buty Chabord présentent les actions développées, et celles prévues, notamment la proposition d' équipement individuel en auto consommation proposé en collaboration avec Solarcoop.

4. La réflexion sur l'organisation interne du Comité de Pilotage et du Conseil de Gestion

Elle était devenue nécessaire pour mieux expliciter et fluidifier le fonctionnement et les missions des deux instances, afin de gagner en efficacité et plaisir de travailler ensemble. Elle sera détaillée dans les perspectives.

5. L'inauguration Ocheval

Elle a eu lieu le 24 octobre, maintenue en présentiel malgré les difficultés sanitaires, et a réuni une centaine de personnes.
Elle a été l'occasion de donner de la visibilité au sujet de la démarche et des projets des centrales villageoises des Collines Iséroises.

Rapport de gestion du président

Le bilan de gestion a été envoyé aux associés, puis le budget d'investissement, ainsi que le budget prévisionnel annuel, sont présentés par Frédérique Pontal, montrant le déroulement prévu du financement de la première tranche, ainsi qu'une gestion raisonnée de la société.
L'évolution de la trésorerie sur 4 ans montre des possibilités de dégager de l'autofinancement à l'avenir, une fois remboursés les comptes courants d'associés.

Les perspectives

Pour développer d'autres projets, **Il est nécessaire que le Conseil de gestion et le Comité de Pilotage soient renforcés par l'arrivée de nouveaux bénévoles.**
Pour accueillir de nouveaux bénévoles, nous avons affiné l'organisation et les missions du Conseil de Gestion et du Comité de Pilotage.
Le schéma est présenté.

1. Quelles actions? Dans quel timing?

Les actions se déclinent en 4 niveaux :
- réalisation d'une seconde grappe
- fonctionnement et renforcement du Co Pil, et formations
- actions de sensibilisation
- explorations de nouvelles pistes.

Un appel à actionnariat, dans le cadre d'un DIS, va notamment être lancé à l'automne pour financer la deuxième tranche d'installations.

2. Pour quoi faire ?

La liste des tâches de premier niveau, ainsi que les parcours d'intégration, sont présentés.
N'hésitez donc pas à vous signaler, et en parler autour de vous. Dans un premier temps, pas d'obligation d'être actionnaire pour retrousser les manches et venir découvrir notre fonctionnement.
Vous pouvez adresser un mail sur l'adresse des Collines : collinesiseroises@centralesvillageoises.fr pour toute question, ou pour vous signaler. Nous prendrons rapidement contact avec vous.

3. La réflexion sur un emploi partagé

Afin de soulager les tâches assurées jusqu'à maintenant bénévolement par le Comité de Pilotage, et de professionnaliser certaines d'entre elles, nous souhaitons engager la réflexion sur les différentes options permettant d'accéder à du temps de travail salarié (recrutement direct, portage, ...).
La réflexion s'engagera avec les sociétés citoyennes portant les mêmes enjeux et valeurs, géographiquement voisines de notre territoire, pour partager un même emploi, à temps partiel ou temps plein.

Le renouvellement du conseil de gestion

7 candidats se présentent, tous issus du Conseil de Gestion ou du Comité de Pilotage :

Joël Cotte	Colette Meunier	Martine Tardy
Christophe De Grave	Jean-Alain Vorgeat	Jean-Luc Chieze
Georges Jomard		

Comme proposé en amont de l'AG, il est fait appel aux candidatures de dernière minute. Mireille Buty Chabord, associée membre du comité de Pilotage, se présente aux suffrages.

Le vote des résolutions

Les votants se répartissent ainsi :

- 19 personnes présentes
- 14 votes par procuration
- 27 votes par correspondance, soit 60 votants.

Première résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport d'activité.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et procurations, et l'unanimité des votes par correspondance.

Deuxième résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport de gestion du président, ainsi que le compte de gestion 2020.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et procurations, et l'unanimité des votes par correspondance.

Troisième résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve le développement d'une deuxième tranche de centrales photovoltaïques, pour un montant maximum de 500 000€, et la réalisation des études et consultations nécessaires à la réalisation de ce projet, pour une mise en œuvre prévue en 2022.
Elle autorise les présidents et le conseil de gestion à effectuer toutes les démarches nécessaires, notamment à contracter les emprunts bancaires, pour un montant maximum de 300 000€, et à participer aux appels à projets partenariaux de la Région Auvergne Rhône Alpes, ou autres, pour financer le projet.

Un associé fait remarquer que cette résolution, dans sa rédaction, peut paraitre contradictoire avec le plan d'actions présenté, dans la mesure où on donne ici le pouvoir d'engager la deuxième tranche, alors que le plan d'actions annonçait le travail de réparation, à présenter et faire valider lors de l'AG 2022. Il s'agit bien de donner pouvoir de préparer le dossier, dans des limites chiffrées car c'est nécessaire pour solliciter les partenaires (banques, installateurs, ENEDIS...)

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et procurations, et une abstention au niveau des votes par correspondance.

Quatrième résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve la réflexion et la création d'un emploi partagé avec d'autres sociétés citoyennes, demande à ce que toutes les pistes d'aide au financement soient explorées et autorise les présidents et le conseil de gestion à engager les démarches nécessaires, sous réserve d'aucune dépense supplémentaire.

Résolution adoptée à la majorité (une voix contre pour les présents et procurations), et deux abstentions au niveau des votes par correspondance.

Cinquième résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve la composition du conseil de gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et procurations, une abstention au niveau des votes par correspondance.

L'assemblée générale est clôturée à 20h30, et se poursuit par un moment convivial à l'extérieur, dans le respect des consignes sanitaires.

Martine Tardy
La Présidente